

Choix du M1 compliqué...

Par Leanna, le 17/07/2014 à 02:03

Bonsoir,

Je suis l'heureuse titulaire d'une licence en droit.

Mais cette licence n'ouvre pas beaucoup de portes, je souhaite donc continuer en Master bien sur!!!

Cela fait maintenant un mois que je fais des recherches, que je me renseigne sur l'état du marché, les débouchés dans les différentes branches du droit etc... les concours existants...et rien n'y fait je n'arrive pas à prendre une décision.

D'un côté j'ai toujours aimé le droit des sociétés et le droit public (administratif général, droit public des biens...). D'un autre côté j'aimais beaucoup le droit du travail mais je décollais jamais du 9....

Mon premier choix: Master 1 Droit Social, le plus professionnalisant puisque le M2 propose l'alternance... mais le problème ici c'est qu'on devient trop spécialiste dans UN domaine particulier et si on ne trouve rien on ne peut pas se diriger vers autre chose...

Mon deuxième choix : Master 1 Droit des affaires.... mais j'ai l'impression que ce sont des études à rallonge encore et que l'insertion professionnelle n'est pas si évidente car cela reste trop généraliste...

Quelqu'un pourrait me confirmer ce que je dis ? Ou bien au contraire m'éclairer sur des idées reçues que je pourrais avoir ?

Si certains se reconnaissent dans ce que je dis, n'hésitez pas à me répondre!

A très vite j'espère :(

Par Yn, le 17/07/2014 à 09:56

Le M1 constitue la première orientation mais demeure généraliste. Il s'agit plus d'une "licence quatre" dans le cursus juridique. Aucun M1 n'est professionnalisant, il faut choisir ton M1 selon ton projet et les M2 que tu vises.

Il n'y a pas de bon choix, c'est à toi de décider entre le droit social et le droit des affaires.

Si tu optes pour le M1 droit des affaires, tu auras du droit des sociétés, de la fiscalité, de la concurrence, mais aussi du droit international privé, du droit des sûretés, etc. Bref, tu as une formation généraliste en droit des affaires, tu choisiras en M2.

Par bulle, le 17/07/2014 à 12:03

Bonjour,

Le droit des affaires n'implique pas plus d'études à rallonge que le droit social.

Par ailleurs, il est également possible de faire de l'alternance dans le cadre d'un M2 droit des affaires.